

Lien de crédit, lien de confiance

Demi-journée d'études de l'École doctorale de l'Université Paris I Panthéon
Sorbonne, coordonnée par Anaïs Albert et Maud Ternon

Vendredi 4 mai 2012, 14h-17h à l'École nationale des Chartes



Introduction, Anaïs Albert (doctorante, Paris 1, Centre d'histoire du XIX^e siècle) et Maud Ternon (doctorante, Paris 1, LAMOP)

Cédric Quartier, doctorant à Paris 1, LAMOP, « Du manque de crédit au stigmatisme social : les procès pour faillite devant la *Mercanzia* florentine au XIV^e siècle »

Etudier le règlement des faillites devant le tribunal de la guilde (*mercanzia*) des marchands de Florence permet d'approcher les relations de (dis)crédit via leur envers, les dettes qui ne sont pas honorées, mais permet également de mesurer l'importance de la confiance et de la réputation (*fama*) sur le marché et dans les tribunaux. En passant du statut de personnes fiables à celui de marchands ayant trahi leur confiance, ces procès révèlent les mécanismes de maintien et de destruction du crédit social, permettent d'examiner comment on peut passer d'un statut de *buona fama* à celui d'infamie.

Le marché fonctionne comme instance de jugement sur la valeur des hommes et des marchandises jugés à l'aune de la confiance qu'elles inspirent. La construction progressive d'un rôle central pour le tribunal de la *Mercanzia* dans le règlement de ces faillites institutionnalise cette relation de confiance, qui nous permet d'avoir un éclairage mieux documenté.

Le cas particulier des procès pour faillite entre marchands pisans et florentins entre 1389 et 1395 montre en effet la souplesse des acteurs dans leurs démarches pour tenter de se faire rembourser leurs dettes. Les relations de crédits et la confiance attenante apparaissent en effet lorsque les endettés du faillis déposent une pétition pour récupérer une partie de leur crédit, qui laissent alors apparaître la nature des relations interpersonnelles.

Mélanie Dubois, doctorante, Paris 1, LAMOP, « Écrit et pratiques du crédit au XIV^e siècle à Avignon à travers les archives privées de Jean Teisseire »

Il s'agit de comprendre, à travers l'étude du livre de raison de Jean Teisseire, rédigé entre 1370 et 1377, comment la mise en forme matérielle d'un document et la pratique quotidienne de l'écrit sont une manière de s'informer et de rester à jour dans les crédits accordés par le biais de vente à crédit. Or, cette information, qui s'apparente à un véritable système d'identification économique des acteurs auxquels le marchand prête, entretient un lien intrinsèque avec la notion de confiance. On entend par là une confiance acquise, stratégique, permettant l'action et la gestion d'une activité et d'un réseau d'interconnaissances. Dans ce cadre du crédit à la fois commercial et privé - la distinction entre les deux n'étant pas pertinente chez Jean Teisseire, l'écrit apparaîtra comme véritable outil de mémorisation, qui permet de l'envisager également comme preuve face à des cas de rupture de la confiance. Ainsi, le lien entre pratique du crédit, pratique de l'écrit et confiance sera illustré, y compris dans son rapport au temps, dans une source particulière puisque relevant du for privé.

Rachel Renault (doctorante, Paris 1, Laboratoire Modernité et Révolutions), « Crédit, défiance et « foi publique » dans le territoire Reuß (années 1770) »

Il s'agira d'analyser les remontrances faites par la chevalerie de la seigneurie de Gera, dans le territoire des comtes de Reuß (Thuringe), au sujet des dettes contractées par les comtes durant la Guerre de Sept Ans. Les comtes de Reuß sont une formation politique représentative des petits territoires immédiats d'Empire, qui se caractérise par son irréductibilité aux catégories habituelles, car ce n'est ni pleinement un Etat, ni une simple seigneurie. Dans le cadre de cette configuration politique singulière, parler de crédit « public » ne va pas de soi. Le cœur de ces textes est constitué par une argumentation qui pose de façon explicite le lien entre crédit, exigence de publicité et lien de confiance entre gouvernants et gouvernés. La chevalerie cherche avant tout à obtenir des informations sur le montant exact de la dette, afin de le mettre en équivalence avec le total des sommes versées par le pays au titre du remboursement, tandis que les comtes invoquent les arcanes pour maintenir un certain secret autour de ces montants. Crédit, confiance et foi publique sont ici étroitement corrélés : l'absence de transparence, de légitimité des règles et de croyance dans l'autre (J.-M. Servet) sont au cœur de la défiance qui s'instaure dans le territoire et qui mène la chevalerie à réinterroger le lien de fidélité, politique et féodal, qui les unit aux comtes.

Anaïs Albert (doctorante, Paris 1, Centre d'histoire du XIX^e siècle), « Emile Martin, employé parisien, acheteur à crédit chez Dufayel : face-à-face ou mise à distance ? (1902-1912) »

De 1902 à 1912, Emile Martin, un employé domicilié dans le XIII^e arrondissement de Paris est un client régulier des Abonnements Dufayel, grand magasin de vente à crédit. Cet établissement est souvent présenté comme l'« inventeur » du crédit à la consommation « moderne », qui aurait instauré le premier, et à grande échelle, une mise à distance et un fichage des clients. Le carnet de crédit d'Emile Martin garde la trace écrite des sommes empruntées, du rythme des remboursements, ainsi que des différents interlocuteurs qui sont venus récolter ces quelques francs au domicile du client. L'étude de ce document nous permet d'explorer le fonctionnement de ce grand magasin qui avait fait des classes populaires sa clientèle privilégiée en leur permettant l'achat à crédit. A travers la trace écrite des rencontres entre débiteur et créateur, ce carnet nous permet surtout d'interroger finement la problématique de l'interconnaissance et de la mise à distance, en montrant les articulations entre ces deux modèles dans un cas concret.

Conclusion : Gilles Laferté, sociologue, Chargé de recherche de première classe INRA, CESAER